

Note sur un portrait inconnu de Calvin (XVI^e siècle)

Autor(en): **Aubert, Fernand**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **8 (1930)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



NOTE SUR UN PORTRAIT INCONNU DE CALVIN (XVI^e SIÈCLE)

Fernand AUBERT.



LE PORTRAIT à la détrempe (buste de trois-quarts à droite), peint sur bois (*fig. 1*), vient de Paris. L'auteur de cet article, principal négociateur de son acquisition, n'a guère pu, à son grand regret, avoir d'indication sur son histoire, sinon que la personne chargée de la vente était M. Chaux, expert et réparateur de tableaux. M. Nathanaël Weiss, secrétaire honoraire de la Société de l'Histoire du protestantisme français, l'avait signalé à la Société du Musée historique de la Réformation. Celle-ci, après des négociations qui durèrent plus de quinze mois, s'en rendit propriétaire en mai 1929.

Ce portrait avait été soumis dans le cours de l'année 1928 à cinq experts : à Paris M. Louis Dimier, auteur, entre autres, d'une « Histoire de la peinture de portrait en France au XVI^e siècle » ; à Genève M. Louis Gielly, conservateur des Beaux-Arts au Musée d'Art et d'Histoire, qui forma sa conviction avec le concours de M. Ed. Castres, spécialiste en matière de restauration de peintures ; à Bâle MM. Frédéric Bentz, également spécialiste en matière de restauration de peintures, et Paul Ganz, ancien conservateur du Musée des Beaux-Arts de cette ville ¹.

¹ Des personnes interrogées, M. Louis Dimier seul, par lettre du 4 février 1928, émit une opinion franchement négative, et conseilla de négliger le document. Nous lui sommes très obligé et tenons à conserver sa lettre, mais devons dire qu'il n'a pu faire qu'un examen fort rapide du portrait, au cours d'une visite chez un tiers, ce qui n'était pas une circonstance favorable.

Les autres (MM. Bentz, Ganz et Gielly) se sont montrés plus encourageants. Leurs avis respectifs seront indiqués, en leurs parties essentielles, au cours de cet article. Nous donnons, ici-même, un extrait d'un rapport très circonstancié de M. Bentz (15 juin 1928) :

Il a examiné au microscope ce portrait sur bois de 33 × 26 × 5 cm. Au dos du panneau il y a cette inscription : / ... pxt 1540/. (Les points de suspension occupent la place des quelques lettres, peu nettes, qu'a copiées M. Bentz ; ce qui donne, comme résultat, une formule ressemblant

vaguement à : / I Hallerus /.) — A un autre endroit (de l'envers) l'addition au crayon : $\frac{255}{1819}$; elle

indique que celui qui a fait cette addition a vu la date 1564. Le coin supérieur droit du panneau manque, ainsi qu'un fragment du coin (supérieur) de gauche ; les deux coins du bas ont été réparés, ainsi qu'une tache au milieu en haut. A gauche du panneau se trouvent les restes d'une

Nous ne mentionnons naturellement ici que les personnes qui, dans cette circonstance spéciale, ont agi à *titre d'experts* pour le compte immédiat de la Société du Musée historique de la Réformation.

Nous tenons cependant à faire une exception et à rendre hommage ici à M. Nathanaël Weiss, qui, pendant près d'une année, jusqu'à quinze jours avant son décès, survenu à Paris le 18 décembre 1928, ne ménagea pas ses peines pour nous intéresser à ce document. Il nous a été d'un réel secours dans ces négociations, par son entrain et le grand nombre d'idées qu'il a jetées sur le tapis. D'autre part, nous déplorons que, malgré nos demandes réitérées, il n'ait pas été possible à M. Fernand Mercier, alors conservateur au Musée de Dijon, spécialiste



FIG. 1. — Portrait de Calvin, à la détrempe, sur panneau, acheté à Paris en 1929 par la Société du Musée historique de la Réformation.

dont l'avis eût été très important, de voir ce panneau. Mais nous n'aurions pu nous

inscription du nom « Calvinus ». Ce nom a été peint beaucoup plus tard sur le tableau, après son nettoyage et d'une manière très peu habile. (M. Ganz dit à ce propos : « L'inscription à gauche : « Johannes Calvinus », a été ajoutée plus tard que la date du coin. »)

Ajoutons à ces clauses d'experts que, d'une manière générale, nous tenons à la disposition de ceux que la question intéresse, les témoignages écrits de nos consultations, dans les archives de la Soc. du Musée hist. de la Réf. En particulier le détail des retouches subies par ce portrait.

conformer à ses convenances sans risquer de dépasser d'une manière illicite la durée du prêt qui nous était consenti.

La prudence dont il a été fait preuve à cette occasion ne saurait être considérée comme excessive, étant donné le véritable labyrinthe que constitue mainte iconographie de personnage; à plus forte raison s'il s'agit de Calvin, dont les portraits,



FIG. 2. — Gravure sur bois, Paris.

authentiques ou non, ont pu, de tout temps, provoquer des spéculations historiques et aussi, tout simplement... la spéculation. En effet, la figure que nous reproduisons ici est attirante par sa douceur et par le charme d'un regard concentré et rêveur, mais déconcertante par je ne sais quoi de trop calvinien, qui éveille d'emblée les soupçons. S'il convient donc de rester sur la réserve toutes les fois — et c'est le cas ici — qu'un portrait de Calvin ne s'impose ni par des qualités de facture, ni par des indications concrètes irréfutables (auteur, date, sujet), un coup d'œil attentif donné à l'*Iconographie calvinienne* (1909) d'Emile Doumergue, le plus récent ouvrage d'ensemble sur la question, est de nature à justifier cependant une certaine confiance; car l'on en peut déduire que, pour une partie du moins de l'existence du Réformateur, il

n'existait pas, vers 1909, de portrait-type; nous entendons par ce terme un portrait dont les probabilités d'authenticité permettent qu'il serve de point de comparaison aux documents qui, sous l'action incessante des dépouillements de fonds, réapparaissent de temps à autre et tentent de s'incorporer à la série authentique. Nous parlons ici de la jeunesse de Calvin, c'est-à-dire du temps qui précède son arrivée à Genève (1509-1536). Pour cette période l'on ne connaît guère, d'après Doumergue, que le portrait dit de la Touraine¹, qui, vers 1909, appartenait au marquis de Biencourt à Paris, mais dont, en l'absence d'un résultat connu d'expertise technique, rien ne nous permet d'affirmer qu'il soit contemporain de Calvin, ni même qu'il reproduise ses traits²; l'émail signé L[éonard] L[imosin] 1535, dont, à parler franc,

¹ *Ic. calv.*, pl. I.

² En effet, jusqu'à plus ample informé, l'on n'a pas le droit d'admettre que l'indication: « Au dos il est écrit: *Johannes Calvinus* », donnée par le pasteur A. Dupin de Saint-André (1908) à E. Doumergue comme étant à l'envers de ce portrait, soit autre chose qu'une restitution postérieure, incapable de prouver qu'il s'agit là de Calvin. — Cela ressort en tout cas du texte de l'*Ic. calv.* — Voyez celle-ci, p. 10-12.

l'on ignore s'il représente Calvin¹; en troisième lieu le portrait de Hanau², dont, le 5 juillet 1894, le directeur du Musée de Francfort (D^r Weizäcker) écrivait entre autres ceci, tel que Doumergue le traduit: « Ce qui est intéressant, c'est qu'au bord gauche supérieur du portrait, — qui, il est vrai, a été postérieurement restauré et par conséquent n'offre pas une documentation absolument digne de confiance, — il y a, inscrit, le millésime de 1540. A part cela, il n'y a, ni devant ni derrière, aucune trace d'inscription, aucune indication sur la provenance du portrait ou sur le personnage représenté. » Là non plus nous ne connaissons pas d'expertise technique.

Bref, des trois documents qui, vers 1909, sont censés représenter le Calvin de 1509 à 1536 (ou 1540), aucun n'apporte la preuve qu'il ne s'agit pas d'un autre personnage, et deux sur trois ne nous offrent aucune certitude quant à l'époque de leur exécution. D'autre part, tandis que pour l'époque suivante il existe des critères de la physionomie du Réformateur, aucune des trois images susindiquées ne fait prévoir d'une façon frappante le Calvin postérieur à 1540.

C'est ici qu'intervient le document qui constitue l'objet de cette étude. Contrairement à ce que nous venons de dire des trois précédents, il présente une ressemblance évidente avec un Calvin d'après 1540; dans le cas particulier nous faisons allusion à la gravure sur bois, dite de la fondation de la Schola genevensis³, qui donne des garanties de ressemblance. Cette pièce est à Paris, dans la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du protestantisme français, tandis que Genève n'en a, malheureusement, que des reproductions typographiques. Celle que nous présentons ici même (*fig. 2*) en donnera une idée fidèle.

Notre collègue M. Henri Delarue, bibliothécaire à la Bibliothèque publique et universitaire, a attiré notre attention sur le fait que si l'on se munissait d'un pantographe, qui ramènerait les dimensions de notre portrait au format de la gravure de la Schola (telle que la reproduit Doumergue, pl. V), celui-ci, à la condition qu'on le retournât, embrasserait la forme de cette gravure et la couvrirait.

Nous avons fait prévoir plus haut les inextricables difficultés que peut présenter une étude de ce genre. A plusieurs siècles de distance, donc, et en l'absence d'autres éléments de comparaison, il est impossible de se prononcer *a priori* sur les liens de parenté de ces deux documents. Citons donc tout d'abord l'avis des experts sur l'époque d'exécution de notre portrait. M. Ganz estime que celui-ci a pu être fait en 1534, mais admet cependant une marge postérieure d'une vingtaine d'années⁴;

¹ *Ic. calv.*, pl. II, et p. 13-18.

² *Ibid.*, pl. I [b], et p. 20-21.

³ MAILLART-GOSSE, *Catal. descr. des portr. gravés de Calvin (Ic. Calv.*, p. 223-258), n° 86 et p. 226-228. — *Ic. Calv.*, pl. V et p. 33-34.

⁴ D'après lui, le portrait est sans aucun doute une œuvre authentique du XVI^e siècle; la date, qu'il faut lire 1534, du coin supérieur de droite, donne l'année d'exécution du portrait. Une inscription sur le revers permet de distinguer la date de 1540, mais celle-ci n'ajoute rien pour l'identification du portrait. Ni l'exécution, ni le style ne s'opposent à la date indiquée de 1534;

M. Gielly affirme que c'est une œuvre du XVI^e siècle, sans prétendre donner de précision plus grande. M. Bentz s'oppose simplement, par la considération de la méthode du peintre, à l'hypothèse de la première moitié du XVI^e siècle; et il arrive, comme moment d'exécution, à 1564, par le chemin suivant: La date (apposée au coin supérieur de droite) est incomplète d'un chiffre. Elle donne: 15...4. Elle est contemporaine du portrait; l'endroit où se trouvait le numéro 6 est retouché avec une couleur brune, qui, examinée chimiquement, est toute neuve. Pour rendre les numéros plus vigoureux on les avait entourés de lignes de couleur foncée. Il démontre que le troisième chiffre a été intentionnellement effacé et n'est pas tombé par accident¹, et dit que les restes de ce contour foncé dénoncent un 6, ce qui donne la date de 1564.

Ce qui, soit dit entre parenthèses, nous porterait cinq ans plus tard que la gravure de la Schola; si toutefois celle-ci, comme il est raisonnable de le croire vu son apparence de document de circonstance, a paru sans retard, soit à la date, indirectement libellée par sa légende même, de 1559.

Enfin, si nous rapprochons ce que M. Bentz dit d'une inscription au revers (note 1 de la p. 98), de ce qu'en dit M. Ganz (note 4 de la p. 101), nous constatons que les deux ont lu: 1540, et que M. Bentz a tenté de déchiffrer l'ensemble de l'inscription, qui lui donne nettement: « pxt 1540 », et, très vaguement: I Hallerus. Avant de nous prononcer, il convient d'attendre l'action que produirait sur ce passage les rayons de la lampe à vapeur de mercure². Disons cependant, à titre provisoire, que le correspondant bien connu de Bullinger, Jean Haller, premier doyen à Berne — où il eut, en cette qualité, *affaire à Calvin* —, et l'un des plus importants ouvriers de la vie ecclésiastique dans le Pays de Vaud, est né en 1523 et pouvait donc fort bien faire ce portrait médiocre en 1540. Cependant nous entrons là en conflit avec les dates de 1534 ou 1564, attribuées à celui-ci. Peut-être y eut-il, d'ailleurs, à l'époque, une peinture primitive, recouverte plus tard par celle que nous connaissons.

Quoi qu'il en soit, les expertises techniques ne donnent pas de verdict unanime sur la date d'exécution du portrait, la question de l'auteur reste ouverte, et celle du sujet n'a pas été formellement résolue³.

la préparation du bois au revers avec une couche de couleur est de nature à confirmer cette date. Une marge d'une vingtaine d'années au delà peut cependant être admise du point de vue technique.

¹ Afin de compléter notre documentation, signalons que M. Weiss, dans sa dernière lettre (3 déc. 1928), nous écrivait ceci: « ... J'ai... fait faire une enquête pour savoir comment est arrivé l'accident qui a écorné le panneau et qui est relativement récent. La peinture a reçu un coup par la maladresse d'une domestique et c'est à ce moment que la 3^e lettre de la date est tombée et cette lettre était un 3. Plusieurs personnes dignes de foi ont vu ce tableau avant l'accident et ont certifié ce détail. » (Arch. de la Soc. du Musée hist. de la Réf.)

² Cf. GENÈVE VII (1929), p. 225, in art. de Paul-E. MARTIN, *Le portrait de Laurent de Normandie*.

³ En tout état de cause, cette date, lisible, de 1540, et cette lecture, hypothétique, de « I Hallerus » nous semblent importantes. Car, tandis que M. Gielly reconnaît carrément Calvin

Il ressort d'autre part de ces diverses consultations (MM. Bentz, Ganz et Gielly) que, du point de vue artistique, c'est une œuvre faible et *non exécutée d'après nature*¹.

Ce dernier point déterminera notre conclusion provisoire.

Ce serait donc une copie. Et cette copie est du type de la gravure de la Schola. Faisons abstraction pour l'instant de toute considération chronologique; cette copie a-t-elle servi à l'exécution de la gravure en question? Des arguments de simple bon sens s'opposent à cette hypothèse: il est invraisemblable qu'une copie — jugée de second ordre — ait directement servi à l'exécution de la gravure de la Schola, qui est une excellente pièce, et, de plus, a, de toute évidence, été faite à une époque où Calvin vivait et constituait ainsi le plus sûr des modèles. Le portrait a-t-il été exécuté directement d'après la gravure? Le bon sens répond encore que c'est fort peu probable, puisqu'il était aussi facile de la copier dans son sens propre que dans l'autre (nous savons en effet que l'une des figures regarde à gauche, l'autre à droite). Il est donc naturel de penser à un prototype dont procèderaient et notre portrait à l'huile, et la gravure de la Schola, qui, pour la plus évidente des raisons techniques, se présente dans l'autre sens que celui-ci.

Disons, pour finir, que MM. Bentz et Ganz, qui se sont formellement prononcés sur l'intérêt historique du portrait, ne le nient pas; et rappelons que nous avons là la seule image de Calvin jeune qui offre des garanties de ressemblance.

Pour ces raisons, et dans l'attente d'un prototype que nous ne verrons peut-être jamais, il n'y a pas lieu de négliger une pièce qui, malgré son caractère imparfait, n'en constitue pas moins, à dire d'experts, un *document* du XVI^e siècle.

dans ce portrait, M. Ganz ne se prononce pas formellement, bien qu'il le désigne dans l'un de ses messages par « portrait de Calvin », et M. Bentz dit prudemment : « Si c'est un portrait de Calvin »... (voyez note 1 de la p. 103). Nous n'avons donc qu'une attribution formelle d'expert, et nous n'avons aucune inscription contemporaine, — relativement au sujet. Donc, si même l'on prouvait, du point de vue technique, que Jean Haller n'est pour rien dans l'exécution, il n'en resterait pas moins fort intéressant de savoir — si le déchiffrement y autorise — que le panneau, à défaut d'autre chose, était, en 1540, dans un milieu réformé suisse allemand, et, en particulier, entre les mains d'un jeune homme dont le père, entre 1520 et 1525, dut résigner ses fonctions de curé d'Amsoldingen à cause de sa sympathie pour la Réforme. — La conversion du père d'une part, la destinée connue du fils, d'autre part, montrent combien, à cette époque et dans cette famille, un portrait de Calvin était chose naturelle.

¹ D'après M. Bentz, qui l'attribue à un « mauvais peintre » et dit qu'elle « n'a aucune valeur artistique »: Si c'est un portrait de Calvin, ce doit être une copie d'après un portrait peint bien avant 1564; ou bien c'est fait d'après un dessin. Ce n'est certainement pas peint d'après nature; on n'y trouve pas les petites corrections inévitables dans ce cas. — D'après M. Ganz: la qualité artistique est pauvre. Le peintre n'est qu'un manoeuvre qui n'a pas été capable de travailler d'après nature. Il a reproduit un modèle gravé ou peint de l'époque. — D'après M. Gielly, ce portrait ne constitue qu'une œuvre très secondaire.

